

Deux mois et demi de lutte dans la jeunesse contre la loi travail

Category: Travail, emploi, chômage

écrit par jmfouquer | 31 mai 2016

Retour sur la mobilisation contre la loi travail dans la jeunesse, du début du mouvement à la phase actuelle, et sur quelques débats qu'elle a suscités.

Un mouvement dans la jeunesse qui s'élance

Après le choc suscité par l'annonce, à la mi-février, du détail des mesures de la loi travail, les jeunes ont démontré une capacité d'initiative pour lancer le mouvement et encourager à son extension. Suivant la pétition « Loi Travail, non merci » et l'appel sur Facebook de syndicalistes à faire grève le 9 mars, une vingtaine d'organisations de jeunesse se sont lancées dans la bataille, s'activant sur tout le territoire et souvent en commun pour expliquer la loi et appeler à la mobilisation. Après le 9 mars, plusieurs journées d'action nationales (17, 22 et 24 mars) ainsi que de nombreux événements locaux ont permis de rythmer la mobilisation, de l'ancrer dans la durée et de faire monter la pression en vue de la grève interprofessionnelle du 31 mars. Ces initiatives se sont poursuivies avec la Coordination nationale étudiante et l'appel à une série de journées nationales de mobilisation en avril, mais aussi par la participation nombreuse des jeunes à une multitude d'actions de convergence avec les autres secteurs mobilisés et dans les Nuit debout.

Dans les premières semaines, et notamment à la suite du 9 mars, la détermination à combattre la loi travail s'est accompagnée parmi les jeunes mobilisé-e-s d'une montée d'enthousiasme. Après des années d'atonie sociale relative et dans un contexte très pesant (attentats de janvier et de

novembre, état d'urgence, projet de déchéance de nationalité, montée mise en scène de l'extrême-droite), l'émergence d'un mouvement puis son ancrage dans la durée, l'implication de milliers de jeunes se mobilisant pour la première fois, a stimulé l'optimisme des militant-e-s, peut-être jusqu'à l'excès. Chez beaucoup venait la référence à la lutte contre le CPE (2006), remportée grâce à une mobilisation dont la jeunesse avait été le moteur.

Dans les universités, des assemblées générales ont été organisées dès le début du mois de mars de façon simultanée dans des dizaines d'établissements, pour la première fois depuis 2010. Dans les lycées, qui avaient connu des mouvements mais d'envergure limitée en 2013 (contre les expulsions de lycéen-ne-s) et 2014 (après le meurtre de Rémi Fraisse), blocages et départs en manifestation ont eu lieu dans de très nombreuses villes.

Organisation de la mobilisation et divergences

Il faut noter très positivement que le mouvement s'est réapproprié des formes élaborées dans les mouvements passés, et ce malgré des années sans mobilisation nationale et le risque d'une coupure d'expérience. Assemblées générales, comités de mobilisation ouverts à tou-te-s, cortèges par établissement, souci de la convergence des luttes et coordinations souveraines ont refléuri, bien que de façon moindre dans les lycées que dans les facs. Cependant, et l'enthousiasme l'a parfois masqué aux militant-e-s, l'ampleur de cette mobilisation nationale est restée limitée : des assemblée générales universitaires de taille modeste pour une période de mouvement (une poignée seulement à plus de 400 personnes), peu d'AG dans les lycées, et surtout un pic rapidement atteint, dès la mi-mars dans beaucoup de facs, fin-mars ou début-avril dans la plupart des lycées. Enfin, malgré certaines tentatives – notamment dans les Nuits debout –, la mobilisation dans la jeunesse s'est peu étendue aux couches les plus précaires et discriminées, touchant essentiellement les jeunes scolarisé-e-s ou diplômé-e-s.

L'auto-organisation en particulier s'est révélée difficile. Si

elle s'est souvent heurtée à l'hostilité de courants souhaitant garder la mainmise sur la mobilisation et sa représentation dans les médias, il faut reconnaître qu'elle a également souffert d'autres phénomènes. Pour des jeunes qui dans leur grande majorité se mobilisaient pour la première fois, l'importance d'AG et de procédures parfois complexes d'organisation du débat n'apparaissaient pas comme évidentes. La mise en scène parfois exagérée des désaccords entre organisations et l'importance donnée aux débats stratégiques dès le tout début du mouvement a contribué à écarter les étudiant-e-s des assemblées générales. On a ainsi observé, dès le départ, et contrairement à 2006, qu'il y avait bien souvent davantage d'étudiant-e-s en manifestation qu'en AG.

Réagissant à la montée de la contestation, le gouvernement a annoncé début-avril une série de mesures en direction de la jeunesse, répondant partiellement à certaines revendications sectorielles des organisations de jeunesse mais ne remettant en rien en cause la loi travail. Ces concessions (taxation des CDD, aide à la recherche d'un premier emploi, augmentation de certaines bourses et création de places en BTS, notamment), dont certaines étaient en fait déjà prévues, sont absolument insuffisantes pour répondre à la précarité des jeunes, que la loi travail aggraverait encore ; elles visaient cependant à diviser le mouvement, notamment à contrer la solidarité entre jeunes scolarisé-e-s et salarié-e-s. De fait, plusieurs des principales organisations de jeunesse ont accueilli très favorablement ces annonces et diminué nettement leur investissement dans la mobilisation, affaiblissant un mouvement dans la jeunesse déjà en recul et fracturé par le refus des principaux courants d'accepter les cadres d'auto-organisation.

Face à la répression

La répression s'est abattue sur le mouvement dès les premiers jours, et est allée croissante. Les jeunes ont payé un tribut particulièrement lourd, et comptent bon nombre des centaines de blessé-e-s, des mutilé-e-s, des personnes arrêtées et condamnées. En envoyant la police matraquer sur des campus et

devant des lycées, attaquer les cortèges lycéens et étudiants lors des manifestations, le gouvernement montre sa peur et sa volonté de casser l'une des ailes radicales du mouvement. Les violences policières se combinent à la répression administrative, notamment les fermetures arbitraires d'universités et les menaces d'exclusion de lycéen-ne-s mobilisé-e-s, et judiciaire, avec de très nombreuses mises en garde à vue et des condamnations parfois très lourdes (travaux d'intérêt général, amendes, prison avec sursis voire prison ferme). Contre la solidarité dans la lutte, le gouvernement et sa police cherchent par les violences et les sanctions à isoler et terroriser les jeunes mobilisé-e-s.

Cette violence répressive d'État, qui s'ajoute à la violence sociale contenue dans la loi travail, a amené des dizaines de milliers de jeunes à une contestation radicale du système, ainsi qu'à la nécessité de se protéger collectivement. C'est ainsi que les cortèges jeunes, ciblés par la répression, se renforcent en détermination et en organisation face à la police. Mais les moyens de la confrontation avec le pouvoir font débat ; et la radicalité d'un petit nombre ne peut remplacer la construction d'un rapport de forces fondé sur la mobilisation de masse, s'il s'agit de faire reculer les classes dominantes.

Cette génération qui s'éveille à la politique et brûle de changer la société devra trouver les moyens d'inscrire son engagement dans la durée. En-dehors des périodes de mouvement, il y a en effet un besoin crucial de militant-e-s prêt à mener les luttes au quotidien, éduquer et préparer les batailles suivantes, via les syndicats (lycéens, étudiants ou de salariés) ou d'autres formes d'organisation.

Mais pour l'heure, il s'agit de gagner contre la loi travail et ce gouvernement, et d'aller vers leur dégagement définitif. Après avoir espéré des mois la convergence des luttes, les jeunes mobilisé-e-s peuvent aujourd'hui s'appuyer sur l'indignation et la colère qui grondent dans le monde du travail et de larges pans de la population. Des lycées aux quartiers, des facs aux entreprises, dans la rue, par la grève

et sur les places, le moment est venu de les faire reculer !
Nicolas V.